



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Integrated Training Centre	
Solicitation No. - N° de l'invitation M7594-180996/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client M7594-180996	Date 2017-10-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWZ-102-10300	
File No. - N° de dossier PWZ-7-40037 (102)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-10-18	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wiebe, Dallas	Buyer Id - Id de l'acheteur pwz102
Telephone No. - N° de téléphone (204) 899-5257 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-180996/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
006
File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwz102
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification 006 s'applique à la demande de propositions M7594-180996/A

Les changements suivants dans la DP documents entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fera partie des documents de l'Accord.

Partie A : Questions et réponses

Partie A: Questions et réponses

Question 1

Voir l'alinéa 3.5.7 (.1) à la page 42 de 76 et l'alinéa 3.5.7 (.3) à la page 42 de 76.

Est-ce que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sélectionnera et indiquera les noms des... fournisseurs de l'EECE pour les consoles et les meubles des systèmes opérationnels... pendant le projet?

Quel processus la GRC utilisera-t-elle pour désigner les systèmes de meubles et d'équipement? Les experts-conseils de simulation spécialisée des proposants, comme indiqué dans l'article 2.1.3 de la DP 2 auront-ils des responsabilités dans la sélection des fournisseurs d'équipement? Si oui, décrivez leur rôle.

Combien de fournisseurs seront sélectionnés?

Les fournisseurs de l'équipement comprendront-ils les divers fournisseurs d'équipement de simulation?

Veillez préciser : devons-nous préparer trois ensembles de dessins de conception complètement distincts présentant des dispositions différentes des systèmes de meubles et d'équipement?

La description de l'étape des documents contractuels de l'énoncé des travaux ne semble pas mentionner ces trois plans de conception distincts pour les meubles et l'équipement. Veuillez préciser le processus de sélection des dispositions uniques de meubles et d'équipement qui seront utilisées dans les documents contractuels pour l'immeuble à titre de base de conception ou ce que nous devons préparer pour les trois ensembles distincts de plans de meubles et d'équipement.

Réponse 1

Les exigences de l'EECE seront établies dans le cadre de l'élaboration du programme fonctionnel, comme défini dans la section SR 1. Les exigences de l'EECE devraient confronter trois options de conception nettement différentes, comme indiqué dans la section SR 2.1. Au fur et à mesure de la conception, l'équipe de projet évaluera les options d'approvisionnement pour les divers articles de l'EECE. Certains articles de l'EECE seront prescrits et d'autres articles de l'EECE seront précisés en fonction des exigences fondées sur le rendement.

Question 2

Veillez confirmer si deux modèles énergétiques sont exigés : une version EE4 pour la conformité au *Code national de l'énergie* et un deuxième modèle utilisant le logiciel compatible avec les économies d'énergie LEED?

Réponse 2

Un modèle énergétique est demandé, conformément au *Code national de l'énergie* 2015 du Canada, qui satisfera à la modélisation de l'énergie décrite dans la norme LEED.

Question 3

Voir l'article AP 1.10, Réunions, alinéa 1.10.1(.4)

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-180996/A

Amd. No. - N° de la modif.
006

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwz102

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Veillez préciser les paramètres établissant quand une réunion doit être tenue au bureau du représentant ministériel et quand elle doit être tenue au bureau de l'expert-conseil principal?

Réponse 3

Toutes les réunions seront tenues au bureau du représentant ministériel.

Question 4

Nous pensons que la durée de conception pourrait être raccourcie à 13 mois – est-ce que cela serait acceptable pour la GRC?

Réponse 4

Tout gain d'efficacité réalisable dans les étapes de conception serait acceptable.

Question 5

Pour le processus d'examen par la GRC de chaque soumission, veuillez confirmer si 10 jours ouvrables seraient acceptables ou si plus de temps serait nécessaire.

Réponse 5

En moyenne, une période d'examen de 15 est plus raisonnable pour la GRC.

Question 6

Le calendrier et la soumission indiquent une livraison finale à l'achèvement à 99 % par l'équipe de conceptions, mais un appel d'offres séquentiel pour les dossiers de la gestion de la construction. Pour aider avec le calendrier et pour tirer les meilleurs avantages du processus de gestion de la construction, l'appel d'offres visant les fondations et la structure se produit souvent au moment de la signature finale lors de l'achèvement à 99 % du dossier visant les espaces intérieurs. Cette approche de calendrier est-elle acceptable pour la GRC?

Réponse 6

Oui, cette approche est acceptable et c'est une des raisons pour lesquelles nous utilisons l'approche de gestion de la construction.

Question 7

Voir l'article 6.4.21, alinéas (3), (4) et (5). Le gestionnaire de la construction devrait être sur place au moment de l'arrivée des meubles/de l'équipement, ou le contrat peut être ajusté pour intégrer les calendriers de livraisons et d'installation des meubles et de l'équipement. Les dates de livraison exactes des meubles et de l'équipement sont difficiles à évaluer. La disponibilité du gestionnaire de la construction pour la livraison est flexible étant donné sa présence sur place et que la livraison concorde avec ses responsabilités en ce qui a trait au raccordement des services mécaniques et électriques du bâtiment pour certains équipements et à la réparation de tout dommage de base au bâtiment à la suite des livraisons. Le gestionnaire de la construction est la personne appropriée pour la réception, l'entreposage, l'assurance de la sécurité et la supervision de l'installation des meubles et de l'équipement. Le proposant en consultation peut élaborer et préparer une liste de vérification des meubles et de l'équipement, et fournir les exigences de spécifications connexes pour les tâches de gestion de la construction pour les meubles et l'équipement. Le proposant peut effectuer une contre-vérification des dommages et des articles manquants lors d'une visite des lieux subséquente. Nous recommandons de réviser les responsabilités du proposant en ce qui a trait aux meubles et à l'équipement en conséquence.

Réponse 7

Solicitation No. - N° de l'invitation
M7594-180996/A

Amd. No. - N° de la modif.
006

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwz102

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les responsabilités de l'expert-conseil en ce qui a trait à la livraison et à l'installation des meubles et de l'équipement demeureront comme elles sont indiquées dans l'article SR 6.4.21.

Clarification

L'expert-conseil sera responsable de l'administration du contrat en ce qui a trait à l'étendue des travaux d'élimination des matières dangereuses, au besoin. Le gestionnaire de la construction sera responsable d'obtenir les services d'un sous-traitant en élimination, de confirmer l'étendue des travaux d'élimination et de mener à bien l'élimination conformément aux règlements environnementaux et aux normes de santé et de sécurité au travail (SST).

FIN DE MODIFICATION 006